

le Genevois

MAGAZINE de la
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

www.cc-genevois.fr

19 • juillet 2026



DOSSIER ÉLECTIONS INTERCOMMUNALES 2026

LA DÉMOCRATIE LOCALE EN PRATIQUE



ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÈNEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES
JONZIER-EPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS



RENCONTRE p.9

**MATHIEU : conseiller en rénovation
énergétique France Rénov' Haute-Savoie**



MIEUX COMPRENDRE p.14

**1996-2026 - LA CCG :
30 ans au service des habitants**

?

C'EST QUOI *un point d'apport volontaire ?*



Un point d'apport volontaire est un espace de collecte accessible à tous, équipé de conteneurs en libre-service pour trier et déposer ses déchets.

Un conteneur est plein ?

Je trouve un autre point d'apport volontaire près de chez moi ici :

www.cc-genevois.fr > rubrique Déchets



TRIONS PLUS !

Plus de la moitié des déchets dans les ordures ménagères pourraient en réalité être triés.

Sommaire



2 | C'EST QUOI ?
UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



4 | EN BREF
ÇA SE PASSE DANS LE GENEVOIS,
EN HAUTE-SAOIE



9 | RENCONTRE
MATHIEU : CONSEILLER EN RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE FRANCE RÉNOV' HAUTE-SAOIE



10 | DOSSIER



14 | MIEUX COMPRENDRE
LA CCG : 30 ANS AU SERVICE DES HABITANTS



16 | TELLEMENT GENEVOIS !



18 | CITOYEN
ÉCHANGE AVEC MAKRAM DE L'ASSOCIATION
LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES



19 | INFOS PRATIQUES

ÉDITO



© BNB photographie

Chères habitantes, chers habitants du Genevois,

Les élections municipales et communautaires du printemps ouvrent un nouveau chapitre pour notre territoire. Je remercie chaleureusement les conseillers communautaires qui m'ont renouvelé leur confiance en me reconduisant à la présidence de la Communauté de Communes du Genevois. C'est un honneur, mais aussi une responsabilité importante au regard des défis qui nous attendent.

Depuis un an et demi, nous avons engagé une nouvelle dynamique de travail. Cette période a permis de faire évoluer nos méthodes et de renforcer le dialogue entre élus. Nous poursuivrons dans cette voie avec une gouvernance associant étroitement les 12 vice-présidents et les 6 conseillers délégués. Notre ambition est simple : construire les décisions ensemble, au plus près des réalités de nos communes.

Cette mandature sera particulière à plus d'un titre. Alors que la Communauté de Communes du Genevois célèbre ses 30 ans, notre territoire franchit une nouvelle étape de son histoire. Avec plus de 50 000 habitants et une situation transfrontalière unique, la question de l'évolution vers une communauté d'agglomération se pose désormais concrètement.

Cette perspective nous invite à réfléchir collectivement à ce que nous voulons pour le Genevois dans les années à venir. J'ai la conviction que notre force réside dans l'union de nos 17 communes. Car il ne peut y avoir de communes fortes sans intercommunalité forte, capable de porter les grands projets du territoire et de défendre ses intérêts auprès de l'ensemble de ses partenaires.

C'est dans cet esprit que nous construirons le projet de mandat qui guidera notre action pour les six années à venir. Avec une ambition constante : préparer l'avenir du Genevois et améliorer concrètement la qualité de vie de celles et ceux qui y vivent. Car derrière chaque projet, chaque investissement et chaque décision, ce sont avant tout les habitants qui sont au cœur de notre engagement.

Florent Benoit
président de la Communauté de Communes du Genevois



EN BREF

ÇA SE PASSE dans le Genevois

EN HAUTE-SAVOIE



© BNB photographie



© Christelle Glénet

MOBILITÉS

Le futur Pôle des Mobilités prend forme

Les travaux du futur Pôle des Mobilités se poursuivent dans le secteur de l'avenue Louis-Armand, de l'avenue de la Gare et de la route d'Annemasse.

La phase préparatoire réalisée au printemps comprend notamment les terrassements, la mise en place des réseaux et l'aménagement des futurs espaces publics.

Pensé comme un lieu de connexion entre train, bus, voiture, vélo et déplacements pédestres, le Pôle des Mobilités facilitera les trajets du quotidien tout en favorisant des mobilités plus durables.

Au-delà des déplacements, ce projet transformera un secteur aujourd'hui dédié au transit en un véritable lieu de vie, sécurisé, attractif et animé par des commerces et services de proximité.





COUP DE POUCE

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO : PÉDALEZ MALIN !

Pour encourager les déplacements à vélo, la CCG impulse, via Genevois français Mobilités, le dispositif d'aide à l'achat.

Les habitants majeurs des 17 communes du territoire peuvent bénéficier d'une aide correspondant à 25 % du prix d'achat d'un vélo neuf ou d'occasion garanti, acheté dans un magasin spécialisé d'Auvergne-Rhône-Alpes. Sont éligibles les vélos mécaniques, les vélos à assistance électrique (VAE), les vélos cargos et les vélos adaptés aux personnes en situation de handicap. L'aide est plafonnée à 100 €, 200 € ou 500 € selon le type de vélo.

Informations et demande :
www.genevoisfrancais-mobilites.fr/aide-achat-velo

En cas de sécheresse,
il existe **3 niveaux de limitation** :

- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Leur but : assurer qu'il reste de l'eau en qualité et quantité suffisante pour tout le monde malgré le risque de pénurie.



SÉCHERESSE

RESTONS VIGILANTS TOUT L'ÉTÉ

En période de sécheresse et selon l'état des nappes et des cours d'eau, 4 niveaux d'alerte peuvent être déclenchés : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. Ces mesures, définies par arrêté préfectoral, évoluent en fonction de la situation locale et de la météo.

Tout au long de l'été, il est essentiel de rester informé et d'adapter nos usages. L'intercommunalité met notamment à disposition l'application permettant de suivre les actualités, les alertes et les événements du territoire, mais aussi d'effectuer des signalements du quotidien. En adoptant les bons gestes et en restant attentif aux consignes, chacun contribue à préserver la ressource en eau et à en garantir la disponibilité jusqu'à la fin de l'été.

| Téléchargez gratuitement l'appli mobile CC Genevois (via App Store ou Google play)



EN BREF

SANTÉ & BIODIVERSITÉ

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : RESTONS VIGILANTS

Moustique tigre, frelon asiatique, renouée du Japon ou encore ambrosie...

Ces espèces dites « exotiques envahissantes » ont été introduites sur notre territoire et peuvent rapidement se développer au détriment de la biodiversité locale.

Leur présence n'est pas sans conséquence : elles concurrencent les espèces locales, perturbent les écosystèmes et peuvent parfois présenter des risques pour la santé humaine, comme des piqûres, des brûlures ou des allergies. Pour limiter leur propagation, la CCG mène des actions de sensibilisation et de lutte. Mieux les connaître permet à chacun d'adopter les bons réflexes et de contribuer à la préservation de notre environnement.



© Avis Vert

LOGEMENT

Locataires du parc social : pensez à l'échange de logement !

Votre logement ne correspond plus à vos besoins ? La plateforme *Échangeons nos logements 74* permet aux locataires du parc social de Haute-Savoie de trouver plus facilement un logement adapté à leur situation.

Gratuit et simple d'utilisation, ce service en ligne met en relation des locataires souhaitant échanger leur logement, que ce soit pour gagner de l'espace, se rapprocher de son lieu de travail ou disposer d'un logement mieux adapté. Depuis sa création, plus de 900 échanges ont déjà été réalisés dans le département.

| Pour en savoir plus ou s'inscrire : www.echangeonsnoslogements74.fr





DISCRIMINATIONS

Un atelier pour mieux connaître ses droits

Le 21 mai dernier, dans le cadre de la Journée nationale de l'accès au droit, un atelier participatif s'est tenu à l'Étage à Saint-Julien, à destination des jeunes.

Animée entre autres par les services intercommunaux de la Maison de la Justice et du Droit, cette rencontre a permis de mieux comprendre la notion de discrimination. Liberté d'expression, racisme, antisémitisme, discriminations anti-LGBT : les échanges ont aidé à clarifier les notions et le cadre juridique. L'atelier a aussi présenté les sanctions pénales et la responsabilité de chacun.

Les participants ont découvert l'existence d'un accès gratuit, confidentiel et de proximité à la Maison de la Justice et du Droit, où interviennent juristes, avocats ainsi que le délégué territorial du Défenseur des droits, compétent en matière de lutte contre les discriminations.

| Pour prendre rdv ou en savoir plus : www.cc-genevois.fr/mes-demarches

E-MAILS FRAUDULEUX

LE BON RÉFLEXE : VÉRIFIER AVANT D'AGIR

Les tentatives de fraude par e-mail sont de plus en plus sophistiquées. Elles peuvent usurper l'identité d'une administration, d'une entreprise ou même provenir d'une adresse légitime compromise. Aucun organisme n'est à l'abri, y compris la CCG.

Si un message vous semble inhabituel, demande des informations personnelles, un paiement ou vous incite à agir dans l'urgence, restez vigilant.

Même lorsque l'adresse de l'expéditeur paraît authentique, ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes sans vérification.

En cas de doute, contactez directement l'organisme concerné par téléphone ou via son site officiel. Mieux vaut une vérification de trop qu'un clic de trop.



CONSOMMATION D'EAU

Et si votre compteur vous parlait ?

Votre compteur d'eau peut vous aider à détecter une fuite avant qu'elle ne devienne problématique.

Le principe est simple : relevez les chiffres avant une période sans consommation (la nuit ou pendant votre absence), puis comparez-les quelques heures plus tard. Si le compteur a tout de même tourné, il est conseillé de vérifier votre installation. Un geste simple pour éviter le gaspillage et garder la maîtrise de votre consommation.

Pour toute fuite importante constatée sur le domaine public, contactez le service d'astreinte du service des eaux au 04 50 95 99 60, disponible 24h/24 et 7j/7 pour les urgences.



EN BREF

DÉCHETTERIES

PASSAGE AUX HORAIRES D'ÉTÉ

Avec l'arrivée des beaux jours, les déchetteries intercommunales de Neydens et de Vulbens adoptent leurs horaires d'été.

À NOTER :

Afin de permettre l'entretien des sites et de garantir les meilleures conditions d'accueil, l'ouverture est décalée à 10h le mardi à Neydens et le jeudi à Vulbens. Ces jours-là, les déchetteries sont donc accessibles de 10h à 14h. Pensez à anticiper vos dépôts et merci de votre compréhension.

**Du 1^{er} juin au 31 août 2026,
vos déchetteries vous accueillent
du lundi au samedi de 7h à 14h.**



© BNB photographie



DÉCHETS MÉNAGERS

Quand une erreur de tri peut provoquer un incendie

Un récent départ de feu dans un camion de collecte rappelle que le tri des déchets est aussi une question de sécurité.

Certains déchets, comme les piles, batteries, appareils électriques, aérosols ou produits inflammables, peuvent s'enflammer lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères.

Pour éviter ces risques, ils doivent être déposés dans les filières adaptées ou en déchetterie. C'est d'autant plus important qu'aujourd'hui, près d'un déchet sur deux présent dans les ordures ménagères pourrait être trié ou valorisé.

Un geste simple pour la sécurité de tous... et pour l'environnement.



RENCONTRE



© innoveles

Mathieu conseiller en rénovation énergétique France Rénov' Haute-Savoie

Trop froid en hiver, trop chaud en été... Des milliers de foyers haut-savoyards vivent dans des « passoires thermiques ». Pour les aider à réduire leur facture énergétique et améliorer le confort de leur logement, il existe France Rénov' Haute-Savoie : un service public gratuit, neutre et indépendant, soutenu par la Communauté de Communes du Genevois. Conseils personnalisés, accompagnement technique, accès aux aides financières... Mathieu nous explique tout.

France Rénov' Haute-Savoie

Appels et conseils gratuits au 04 56 19 19 19
du mardi au vendredi (9h-12h et 14h-17h)

COMMENT FAIRE POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

Il suffit de nous contacter par téléphone. En cas d'affluence, ne pas hésiter à rappeler ! Si une rencontre s'avère utile, un rendez-vous peut être fixé lors de nos permanences organisées à l'Espace France Services du Genevois à Saint-Julien. Pour les projets de rénovation énergétique d'ampleur, un accompagnement technique est également possible. Dans ce cas, une visite du logement est réalisée pour bien identifier les besoins et vérifier les aides financières mobilisables.

QUELS TYPES DE TRAVAUX SONT CONCERNÉS ?

Il s'agit principalement des travaux d'isolation (murs, fenêtres, toiture, planchers bas), d'installation de ventilation, de remplacement de systèmes de chauffage et/ou de production d'eau chaude.

LES COPROPRIÉTAIRES PEUVENT-ILS ÉGALEMENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS ?

Bien sûr, d'autant que les étapes pour réussir une rénovation énergétique globale en copropriété peuvent sembler complexes. Nous venons sur

place pour définir avec les copropriétaires les contours du projet de rénovation et les suivons dans la constitution de leur dossier pour s'assurer de l'obtention des aides financières. À Saint-Julien par exemple, une copropriété de 28 logements est en cours de rénovation dans le quartier du centre hospitalier suite à notre accompagnement.

CET ÉTÉ, QUELS RÉFLEXES ADOPTER POUR GARDER AU MIEUX LA FRAÎCHEUR CHEZ SOI ?

Le premier : empêcher le soleil d'atteindre les surfaces vitrées à l'aide de brise-soleil, de stores ou de volets. La nuit, il est recommandé de créer un courant d'air et le jour d'opter pour un ventilateur. En période de canicule, toute source de chaleur interne est à limiter : four, sèche-linge, etc. Des réflexes simples à adopter.

À SAVOIR

Vous êtes en perte d'autonomie ou de mobilité et aimeriez engager des travaux d'adaptation de votre logement ? Votre conseiller France Rénov' Haute-Savoie vérifie également avec vous votre éligibilité aux aides financières dédiées.



DOSSIER

ÉLECTIONS INTERCOMMUNALES 2026

LA DÉMOCRATIE LOCALE EN PRATIQUE



© BNE photographie

ISSUS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026, LES 50 NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS ENTRENT EN ACTION. QUI FORME LE NOUVEL EXÉCUTIF ? COMMENT LES DÉCISIONS SONT-ELLES PRISES ? QUELLES SONT LES PRIORITÉS POUR LES PROCHAINS MOIS ? COMMENT SUIVRE LES ACTIONS DE VOS ÉLUS ? LES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE DANS CE DOSSIER.



Florent Benoit
président

Le nouvel exécutif de la Communauté de Communes du Genevois

12 vice-présidents



Carole Vincent
en charge
de l'habitat et de
l'aménagement



Laurent Mivelle
en charge
des déchets et
déchets inertes



Alban Magnin
en charge des finances
et de la coopération
intercommunale



Hélène Anselme
en charge de
la petite enfance



Nathalie Corvaia
en charge de la
transition écologique



Annick Dupraz
en charge de
l'économie, la formation
et du tourisme

6 conseillers délégués



Stéphane Claeys
en charge
des mobilités



**Catherine Billard
de Saint Laumer**
en charge de
la biodiversité



Anne Riesen
en charge du social
et des seniors

Élu le 30 mars 2026 par les 50 nouveaux conseillers communautaires de la CCG, l'exécutif se compose d'un président, de vice-présidents en charge de thématiques spécifiques, et de conseillers délégués – une nouveauté – qui viennent renforcer leurs actions.



Cédric Merlot
en charge
des mobilités



Marc Genoud
en charge des RH
et de l'optimisation
des ressources



Éric Rosay
en charge
de l'eau et de
l'assainissement



Michel Mermin
en charge de la
ceinture verte, des ZAE
et de l'agriculture



Jean-Luc Pecorini
en charge du
patrimoine commu-
nautaire et du foncier



Stéphane Grattaroly
en charge du
sport, de la culture
et de la santé



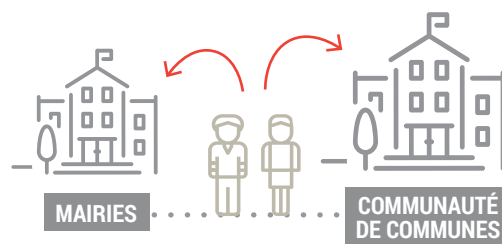
Olivier Carrillat
en charge de la
valorisation des déchets
et des déchets inertes



Sandrine Lucas
en charge de la
sédentarisation
des gens du voyage



Benoît Perreard
en charge de
l'assainissement
collectif



Des conseillers municipaux et intercommunaux

En élisant leur équipe municipale en mars 2026, les habitants ont aussi désigné leurs représentants communautaires pour six ans. Les deux mandats sont indissociables.

Les conseillers communautaires ne font donc pas l'objet d'un vote séparé : ils sont automatiquement désignés à partir de la liste municipale élue, selon l'ordre des candidats et les sièges obtenus par chaque liste au sein du conseil municipal.

Combien de sièges par commune ?

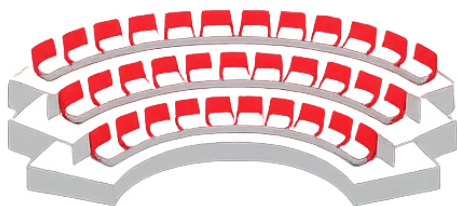
Le nombre de représentants de chaque commune est proportionnel à sa population. Plus une commune compte d'habitants, plus elle dispose de sièges au sein de la CCG.

- 3 Archamps
- 3 Beaumont
- 1 Bossey
- 1 Chênex
- 1 Chevrier
- 4 Collonges-sous-Salève
- 1 Dingy-en-Vuache
- 2 Feigères
- 1 Jonzier-Épagny
- 2 Neydens
- 1 Présilly
- 16 Saint-Julien-en-Genevois
- 1 Savigny
- 5 Valleiry
- 1 Vers
- 5 Viry
- 2 Vulbens

Comprendre les instances et prises de décisions

au sein de la Communauté de Communes du Genevois

LES INSTANCES DÉLIBÉRANTES



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

 **50** conseillers communautaires titulaires et 8 suppléants

Ils délibèrent dans leur champ de compétence et votent le budget de la CCG. Les séances sont publiques.

→ ont élu parmi eux →



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

 **25** conseillers communautaires

Ils délibèrent dans leur champ de délégation.



COMMISSIONS THÉMATIQUES

 des conseillers communautaires mais aussi des conseillers municipaux

Ils donnent des avis sur les projets et études et travaillent les dossiers pour les soumettre au bureau ou au conseil communautaire.



CONTRIBUTION À D'AUTRES INSTANCES

 Des conseillers communautaires agissent également au sein de comités de pilotage et groupes de travail spécifiques selon les besoins.

Certains d'entre eux représentent la CCG au sein de 27 organismes locaux.

Comment être informé ?

Concernant les décisions politiques :

→ Vous pouvez assister aux séances du conseil communautaire ou encore consulter l'ensemble des délibérations, décisions, arrêtés, mis en ligne après contrôle de la légalité.

 cc-genevois.fr

Concernant l'actualité intercommunale :

→ Abonnez-vous gratuitement à la newsletter mensuelle de la CCG (via le site internet)

→ Téléchargez gratuitement l'appli mobile CC Genevois (via App Store ou Google Play)

→ Suivez-nous sur Facebook et LinkedIn



LES DÉCISIONS :

un travail collectif, progressif et encadré

Que se passe-t-il lorsque un nouveau besoin intercommunal est identifié par une commune membre de la CCG, un élu, ou bien tout simplement dans le cadre d'une obligation réglementaire ?



Les agents de la CCG **étudient** la faisabilité, les coûts, les impacts.



Les élus communautaires **échangent** sur le sujet au sein des commissions thématiques.



Le président **officialise** les décisions et arrêtés ; les agents de la CCG les **mettent en oeuvre**.



Les élus communautaires **délibèrent et votent** au sein du conseil communautaire ou du bureau communautaire, selon le champ de compétences.



2 questions à

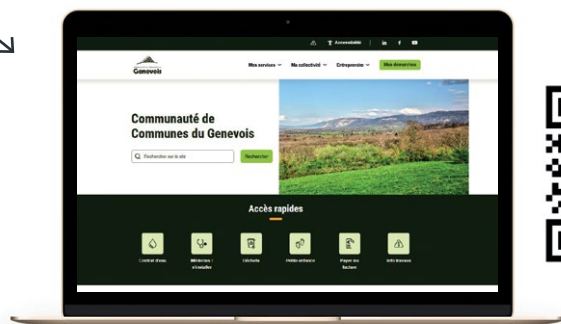
Florent Benoit
président de la CCG

QUELLES ONT ÉTÉ LES PRIORITÉS DES PREMIÈRES SEMAINES DU MANDAT ?

Dès le début du mandat, j'ai souhaité, avec l'ensemble des élus, renforcer le travail collectif entre nos 17 communes. Nous avons poursuivi le renouvellement des méthodes de travail engagé depuis plus d'un an afin de placer davantage les élus au cœur des décisions et de conforter une intercommunalité forte et unie.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS EST-ELLE VOUÉE À DEVENIR UNE AGGLOMÉRATION ?

Ce mandat sera celui du passage en agglomération. Avec plus de 50 000 habitants, cette évolution est désormais une perspective crédible pour notre territoire. Si nous décidons collectivement de la porter, elle renforcerait l'attractivité du Genevois, sa reconnaissance institutionnelle et sa capacité à mener des projets structurants.





MIEUX COMPRENDRE

1996-2026

LA CCG : 30 ANS AU SERVICE DES HABITANTS

DEPUIS 1996, LES 17 COMMUNES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS S'UNISSENT POUR OFFRIR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ AUX HABITANTS, ET RÉPONDRE AUX ENJEUX D'UN TERRITOIRE TRANSFRONTALIER EN CONSTANTE ÉVOLUTION. TRENTE ANS D'ADAPTATION AUX BESOINS DES HABITANTS ET DE CONCERTATION POUR AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE.

À vos agendas !

Visites commentées gratuites.
Découvrez les coulisses de vos services intercommunaux.

Jeudi 22 octobre 10 h :

Station d'épuration des eaux usées
Après avoir quitté votre maison, où va l'eau ?

Mardi 27 octobre à 10h :

Déchetterie
Que deviennent vos déchets après leur dépôt en déchetterie ?

INFOS & INSCRIPTION www.cc-genevois.fr
à partir du 1^{er} octobre

30 ans d'engagements collectifs dans
un souci d'efficacité de l'action publique



+ de
300
collaborateurs
au service de
la collectivité

30 % travaillent au
siège de la CCG à
Archamps, sur le
site d'ArchParc

55 % travaillent au
sein des différents
équipements
intercommunaux

15 % en itinérance
dans les communes

+ de **40** équipements ou
structures intercommunaux

Petite enfance : 9 micro-crèches
ou crèches, 1 Relais petite enfance,
2 lieux d'accueil parents-enfants

Déchets : 2 déchetteries

Eau potable : 48 captages ou forages

Traitement des eaux usées :
2 stations d'épuration, 5 stations
macrophytes

Accès au droit : 1 Maison de la
Justice et du Droit

Sport : 3 gymnases

Développement économique :
20 Zones d'activités économiques,
1 village d'entreprises



Des responsabilités grandissantes depuis 1996

1996 Création de la CCG

Des compétences fondamentales : ordures ménagères, eau potable (alimentation de secours), développement économique et formation, aménagement du territoire, équipements sportifs d'intérêt communautaire

1999 Services à la population

La CCG élargit son action : transports, Relais assistants maternels

2003 Assainissement des eaux usées

Transfert de la compétence assainissement à la CCG

2004 Tourisme

La compétence tourisme est désormais intercommunale

2013 Eau potable

Transfert de la gestion de l'eau potable à la CCG

2015 Petite enfance

Transfert de la gestion des crèches à la CCG et création du Guichet unique petite enfance

2017 Développement économique

Gestion des Zones d'activités économiques (ZAE) à la CCG

2018 Gemapi

Prise de compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

2025 Abattoir

Nouvelle compétence avec la gestion de l'abattoir départemental

86,7 BUDGET 2026
millions d'euros

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les projets intercommunaux et les services destinés à la population sont financés par :

- la fiscalité : taxes locales collectées (foncière, d'habitation sur résidence secondaire, d'enlèvement des ordures ménagères, de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations...)
- les subventions ou dotations : reçues de l'État, du canton de Genève, de la Caf...
- les produits de services : participation des usagers utilisant les services publics fournis par la CCG (eau potable, assainissement des eaux usées, crèches...)

POUR **1 000 €** INVESTIS EN 2025

370 €	EAU & ASSAINISSEMENT
317 €	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE-HABITAT
77 €	ENVIRONNEMENT
72 €	SANTÉ - ACTION SOCIALE-ENFANCE
63 €	TRANSPORT
59 €	SÉCURITÉ
25 €	SERVICES GÉNÉRAUX
9 €	ACTION ÉCONOMIQUE
8 €	CULTURE - VIE SOCIALE - JEUNESSE - SPORTS



Tellement GENEVOIS !



ÉVÉNEMENT

LE TOUR DE FRANCE TRAVERSE LE GENEVOIS : RENDEZ-VOUS LE 19 JUILLET !

Le 19 juillet, le Genevois sera à l'honneur avec le passage de la 15^e étape du Tour de France. Après son entrée en Haute-Savoie par Chevrier, le peloton traversera plusieurs communes du territoire, dont Vulbens, Valleiry, Chênex, Viry, Feigères, Présilly, Beaumont, Neydens, Archamps et Collonges-sous-Salève, avant de s'attaquer aux pentes du mythique col de la Croisette.

Cet événement exceptionnel marque le retour de la Grande Boucle sur les routes du Salève, plus de 34 ans après son dernier passage. Entre spectacle sportif, ambiance festive et mise en valeur des paysages du Genevois, cette journée promet d'être l'un des temps forts de l'été.

ÉCOGARDES DU SALÈVE

DES BÉNÉVOLES FORMÉS POUR SENSIBILISER ET PRÉSERVER LE MASSIF

Chaque année, le Syndicat Mixte du Salève forme une équipe d'Écogardes bénévoles pour aller à la rencontre des visiteurs du massif. Leur rôle : informer sur la réglementation, sensibiliser au respect de la faune et de la flore, orienter le public et contribuer à la valorisation de ce site naturel emblématique du Genevois.



Présents sur le terrain en binôme, les Écogardes participent également à la surveillance du site et à la collecte de données utiles à sa gestion. Cette mission est ouverte à tous, gratuite et adaptable aux disponibilités de chacun.

Les personnes intéressées peuvent dès à présent se faire connaître auprès du Syndicat Mixte du Salève. Une formation est assurée chaque année pour accompagner les nouveaux bénévoles dans leur mission.

Les Monts du Genevois vous invitent à un jeu de piste en ligne

À l'occasion du passage du Tour de France le 19 juillet prochain dans le Genevois, l'Office de Tourisme des Monts du Genevois donne le départ d'une expérience digitale aux couleurs de la Grande Boucle.

Du 1^{er} au 31 juillet, habitants, visiteurs et curieux de passage sont invités à participer à un jeu de piste en ligne pour porter un autre regard sur le territoire. Le principe est simple : une série d'indices guidera les participants vers différents lieux des Monts du Genevois. À eux de les reconnaître, de les situer sur la carte interactive et d'avancer étape après étape. Une façon ludique de redécouvrir des sites connus, de repérer des coins plus discrets et de faire le lien entre l'esprit du Tour, le vélo et les paysages traversés.

De nombreux cadeaux seront à remporter, dont un week-end insolite pour deux personnes avec une expérience personnalisée proposée par l'Office de Tourisme ainsi que des activités sur le territoire ou encore des goodies.



À VOTRE TOUR !

GAGNEZ UN WEEK-END POUR 2 PERSONNES

À l'occasion du Tour de France, les Monts du Genevois vous invitent à un jeu de piste en ligne.

Flashez, explorez, et remportez de nombreux lots !

ÉVÉNEMENT

NOUVEAU : GUITARE EN VILLE UN MOMENT À PARTAGER AUTOUR DE LA MUSIQUE

Du 15 au 18 juillet, prolongez l'ambiance de Guitare en Scène avec Guitare en Ville, un parcours culturel et musical gratuit à découvrir dans le centre-ville de Saint-Julien.

Au programme : exposition artistique, quiz autour des artistes du festival, animations et jeux chez les commerçants partenaires. Cet événement invite habitants, visiteurs et festivaliers à partager un moment convivial autour de la musique et de la création artistique.

Une belle occasion de se retrouver, de jouer et de partager l'esprit du festival dans une ambiance festive et accessible à tous.



Citoyen



Les premiers bénévoles engagés dans cette aventure collective, dans le Genevois.

© BNB photographie

Parole de citoyens

Echange avec Makram, adjoint de direction régionale des Petits frères des pauvres. Depuis 14 ans, il agit au sein de l'association pour rompre l'isolement des aînés. Il constitue aujourd'hui un réseau de bénévoles sur le territoire du Genevois.

L'isolement et la précarité n'épargnent pas les aînés résidant dans le Genevois...

Tout à fait. Les maires des communes nous l'ont eux aussi confirmé à l'occasion d'un diagnostic que nous avons réalisé l'automne dernier. Les inégalités sociales sont tout aussi présentes ici que dans d'autres territoires, et les actions au long cours pour accompagner les aînés restent à ce jour peu structurées. C'est la raison pour laquelle nous sommes en train de créer un réseau de bénévoles dans le Genevois.

Quel rôle jouent les bénévoles ?

Être bénévole pour les Petits frères des pauvres, c'est tout simplement donner un peu de son temps à nos aînés, soit lors de visites régulières à domicile,

soit lors de temps collectifs itinérants. Par leur présence et leur écoute, ils contribuent à recréer du lien social et à leur apporter de la joie de vivre.

Quel engagement cela représente-t-il ?

Après une formation initiale, il s'agit de libérer 3 heures par mois dans son emploi du temps : idéalement deux heures consacrées aux rencontres avec des aînés et une heure en début de soirée pour un partage d'expériences entre bénévoles.

Où en est votre projet dans le Genevois ?

Une dizaine de personnes motivées se sont déjà manifestées à la suite des différentes réunions publiques organisées ces derniers mois. Nous

échangeons avec elles sur leurs envies et affinons ensemble leur engagement. L'une des prochaines étapes sera de nous rapprocher de partenaires locaux afin d'identifier les aînés qui pourraient bénéficier de ces visites. La dynamique est donc lancée et nous avons hâte de voir les premiers liens se tisser !

À SAVOIR

Petits frères des pauvres

+ de 14 000 bénévoles en France
+ de 26 000 personnes aidées

Contact : Makram Zaafour

07 56 30 30 22

makram.zaafour@

petitsfreresdespauvres.fr

www.petitsfreresdespauvres.fr



INFOS PRATIQUES

Communauté de Communes du Genevois

ACCUEIL

+33 (0)4 50 95 92 60
info@cc-genevois.fr

38 rue Georges de Mestral
ArchParc, Bât. Athéna 2

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h*

* 16h30 le vendredi

MOBILITÉ

TRANSPORT PUBLIC ET
TRANSPORT SCOLAIRE

+33 (0)4 50 959 959
info@genevoisfrancais.org

PETITE ENFANCE

+ 33 (0)4 50 95 91 40
petite-enfance@cc-genevois.fr

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES
du lundi au vendredi : 9h à 11h

SERVICE DES EAUX

+33 (0)4 50 959 960
24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence
eau-assainissement@cc-genevois.fr

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

+ 33 (0)4 50 74 86 86
mjd@cc-genevois.fr

26 avenue de Genève
Saint-Julien-en-Genevois

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi matin :
9h à 12h30 et 13h30 à 17h
(fermé le vendredi après-midi)

DÉCHETS

Déchetteries :
carte d'accès obligatoire
www.cc-genevois.fr
+33 (0)4 50 95 92 60

HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ
du lundi au samedi : 7h à 14h

SITE DE NEYDENS :

Chemin de Fillinges
fermé mardis matin jusqu'à 10h,
dimanches et jours fériés

SITE DE VULBENS :

ZA de Chavannoux
fermé jeudis matin jusqu'à 10h,
dimanches et jours fériés

Partenaire santé

MUTUELLE POUR TOUS

Action : +33 (0)5 64 10 00 48
macommunemasante.org

Partenaires jeunesse

MISSION LOCALE JEUNES

+33 (0)4 50 49 43 88
www.mlgenevois.org

PASSAGE

(prévention spécialisée jeunesse)

+33 (0)4 50 27 60 98
www.passage.asso.fr

Partenaires économie- entrepreneuriat

MAISON DE L'ÉCO

+33 (0)4 50 87 09 87
www.maisoneco.org

RÉSEAU INITIATIVE GENEVOIS

+33 (0)4 50 87 09 87
www.initiative-genevois.fr

Partenaire tourisme

OFFICE DE TOURISME DES MONTS DU GENEVOIS

+33 (0)4 50 04 71 63
ot@montsdugenevois.com
www.montsdugenevois.com



RESTEZ INFORMÉ !



Téléchargez l'appli
CC Genevois sur Google Play
ou App Store



Newsletter mensuelle
de la Communauté de
Communes du Genevois



CC genevois



www.cc-genevois.fr
vos démarches, services, paiements...

Magazine d'information intercommunal
édité par la Communauté de Communes
du Genevois (CCG)
38 rue G. de Mestral, ArchParc bât. Athéna 2
74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex

N°19 - Juillet 2026 | ISSN : 2497-2819

Directeur de la publication :
Florent BENOÎT

Création maquette, conception, réalisation :
Opidae vox - tél. : 07 800 33 937
74800 Saint-Sixt - www.opidae.com

Rédaction : CCG, Opidae vox

Coordination : Amélie BIANCHI

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de
la détérioration des textes ou des photos qui lui sont
adressés pour appréciation.

Impression : imprimerie Villière,
74160 Beaumont
www.imprimerie-villiere.com



PROTO : ON PASSE VITE DU RIRE AUX DRAMES

Le protoxyde d'azote peut entraîner
des troubles neurologiques graves :
paralysie, incontinence, absences au volant...



DROGUES
INFO
SERVICE.FR
0 800 23 13 13

7/7 de 8h à 2h
appel anonyme et gratuit

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,**
ENSEMBLE